

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

**Commune de l'Île de Houat
REPUBLIQUE FRANCAISE**



Envoyé en préfecture le 30/11/2023

Reçu en préfecture le 30/11/2023

Publié le

ID : 056-265601245-20230830-202348-DE

Délibération du conseil municipal de l'Île de Houat

N° 2023-48

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice	Présents	Votants
10	10	10

L'an deux mille vingt-trois, le mercredi 30 août 2023 à 18 heure, le conseil municipal de l'Île de Houat, convoqué par voie dématérialisée, s'est réuni en séance publique à la salle communale, sous la présidence de Monsieur Philippe LE FUR, Maire.

Présents : LE FUR Philippe, LE ROUX François, LEBERRE Claudine, SCOUARNEC Joseph, LE ROUX Frédéric, EYMARD Marie-Renée, PERRON Maryvonne, TOURNIER Roland, DE FOUGEROLLES May, GAILLARD Matthieu

Date de la convocation :

24 août 2023

Date d'affichage :

24 août 2023

Absents :

Objet de la délibération :

**Achat de fournitures à
un particulier**

Secrétaire de séance : May DE FOUGEROLLES

Madame Irène LE GURUN est en possession d'un reliquat de parquet neuf à la suite de travaux à son domicile.

Le coût de ce parquet neuf s'élève à 777.40 euros et couvre une surface de 26m².

Elle propose à la Commune d'acquérir à 60% de ce prix ledit reliquat soit une somme totale de 466.44 euros.

Considérant l'intentions de la Commune de restaurer son parc immobilier qui compte 21 logements en location dont 14 sont très anciens,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, APPROUVE, à l'unanimité l'achat de ces fournitures au prix proposé.

Vote POUR : 10

Vote CONTRE : 0

Abstention : 0


Philippe LE FUR
Maire de l'Île de Houat